

Gare du Locle

L'une des portes d'entrée du Locle actuellement retapée

Porte d'entrée de la Mère commune des Montagnes, les travaux de la gare CFF ont (enfin) débuté. Les différents aménagements prennent désormais progressivement forme.

Photos: cdu



Par Cédric Dupraz

Première liaison ferroviaire du canton, la ligne Le Locle-La Chaux-de-Fonds a vu le jour en 1857. Un bâtiment en bois sert alors d'abri avant d'être remplacé, en 1884, par un édifice en pierre. Celui-ci connaît différentes modifications et abrite, à partir de 1907, un buffet de la gare. Souvent de très bon standing, ces établissements, véritables

institutions en Suisse, font alors la renommée des gares.

Fermeture du buffet du Locle en... 1985

En 1931, la ligne est électrifiée. La première moitié du XX^e siècle constitue ainsi l'âge d'or des trains. Dans les années 1950 et 1960, les transports publics sont néanmoins délaissés au profit de la mobilité individuelle. Le choc pétrolier des



années 1970 redonne toutefois une nouvelle jeunesse aux chemins de fer, dont la croissance ne se démentira plus. Cependant, l'effort se concentre sur le plateau suisse, au détriment des régions périphériques. Le buffet du Locle ferme ses portes en 1985, suivi, en 2009, des guichets (transférés à TransN sur la place du 1^{er}-Août).

Un assainissement à hauteur de 8 millions de francs

Aujourd'hui, après le traitement de différentes oppositions, les CFF ont entrepris le rehaussement du quai 1 de la gare du Locle. « Le projet avance selon les budgets et délais prévus », précise Frédéric Revaz, porte-parole des CFF. Une



Barbara et Beatrice, de passage au Locle

rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite est en passe d'être finalisée. « C'est une très bonne chose », lancent les Bernoises Barbara et Beatrice, de passage au Locle pour visiter l'exomusée. « Dans la capitale fédérale, les quais sont adaptés, même si la hauteur des trains alémaniques est parfois différente. » Empruntant les sous-voies en direction du quai 2, Barbara et Beatrice regrettent cependant l'absence de « lift ».

L'assainissement, même partiel, de la gare, dont le bâtiment est protégé, est estimé à 8 millions de francs. Des réflexions sont en cours, selon M. Revaz, sur les activités futures qui pourraient prendre place au rez-de-chaussée.

« Ollé », l'autre grand « chantier » de réaménagement du Locle

En parallèle à la A20, la ville du Locle poursuit sa vision d'aménagement du centre-ville. Dans ce cadre, elle a dévoilé les résultats de différents processus en mettant au centre les attentes de la population.

Par Cédric Dupraz

« Nous sommes très satisfaits de ce projet participatif », commence Stéphane Reichen, chef de service de la communication. « Au travers de regards citoyens, les différents ateliers ont permis de dresser les grandes lignes de ce développement autour de trois thèmes : espace public, mobilité et animation. » Pour rappel, la Confédération avait conditionné le projet A20 à la mise en place de mesures d'accompagnement. L'objectif était de rendre attractif le futur tunnel de la

Mère commune pour le trafic de transit, tout en améliorant l'image du centre-ville.

Piétonnisation définitive de la Grand-Rue sur la place du Marché?

Désormais, on en connaît un peu plus sur les intentions à venir. Les investissements se concentreront sur les axes ayant le plus gros potentiel. Sur la rue Marie-Anne-Calame, un renforcement de la végétalisation, de la cohabitation piétons-véhicules et des aménagements de zones de terrasses et de jeux sont prévus

pour cette rue commerçante et culturelle. À la rue Bournot, l'accentuation du rôle du terrain de sport et des cheminements piétonniers. À la place du Marché, la piétonnisation définitive de la Grand-Rue semble se dessiner, tout en renforçant ses animations.

« La prochaine étape consistera en des mandats d'études octroyés à des bureaux pluridisciplinaires : architectes, urbanistes et ingénieurs », approfondit Catherine Jeanneret, conseillère communale en charge de l'urbanisme.

Participation de la Confédération à hauteur de 15 millions

Au niveau budgétaire, ces futurs investissements seront notamment financés par un fonds communal, actuellement de 3 millions de francs – n'impactant pas directement les comptes –, et une participation de la Confédération de 15 millions de francs. La participation citoyenne, avec des idées telles qu'un « bled à ciel ouvert », montre l'engouement de la population. Les journées ensoleillées de l'été ont assurément contribué à prendre conscience du potentiel considérable que comprend la belle cité du Locle.